

N° DEC2403270058CRI

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais,

Vu l'article L 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux attributions du Président,

Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant la délégation d'une partie des attributions du Conseil Communautaire au Président, à l'exception d'une liste de matières énumérées de façon exhaustive,

Vu la délibération en date du 08 juillet 2020 n° DEL200708060006 par laquelle le Conseil de communauté délègue au Président la possibilité de fixer tous les tarifs des droits au profit de l'Agglomération qui n'ont pas un caractère fiscal pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées.

DÉCIDE : De fixer les tarifs du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal du Grand Sénonais nommés ci-dessous. Ces tarifs seront applicables à compter de l'année scolaire 2024-2025.

TARIFS ANNUELS	Tranche A QF mensuel de 0 € à 399 €	Tranche B QF mensuel de 400 € à 549 €	Tranche C QF mensuel de 550 € à 1349 €	Tranche D QF mensuel à partir de 1350 €
ÉVEIL				
Éveil Artistique Musique et Danse	95€	117€	145€	164€
SPECIALITÉ MUSIQUE				
Atelier de Découverte Artistique et Instrumentale	95€	117€	145€	164€
Formation Initiale : Apprentissage Instrumental + Formation Musicale + Pratique(s) Collective(s)	246€	309€	384€	444€
Discipline instrumentale supplémentaire	173€	214€	271€	309€
Pratique collective seule : 1 atelier ou 1 cours de Formation Musicale au choix	95€	117€	145€	164€
SPECIALITÉ DANSE				
Classes d'initiation	95€	117€	145€	164€
« Parcours doux Enfants-Ados-Etudiants » : 1 cours de danse au choix	123€	154€	192€	224€
« Parcours doux Adulte » : 1 cours de danse au choix	167€	208€	261€	299€
« Parcours intense Enfants-Ados-Etudiants » : 2 à 4 cours de danse	186€	230€	290€	331€
« Parcours intense Adulte » : 2 à 4 cours de danse	246€	309€	384€	444€
SPECIALITÉ THEATRE				
Éveil / Initiation	95€	117€	145€	164€
Cycle 1 et 2	186€	230€	290€	331€
FRAIS ANNUELS DE SCOLARITÉ	10€			

Droits d'inscriptions

La tarification du Conservatoire est annuelle.

Une réduction de 20% est appliquée pour le 2^{ème} inscrit de la même famille du Conservatoire ou pour une 2^{ème} discipline, 40% pour le 3^{ème} inscrit et plus dans une même famille ou pour une 3^{ème} discipline et plus pour le même élève.

Etudiants : présentation d'un justificatif de scolarité (carte d'étudiant, ...).

Quotient familial (QF) : prise en compte du QF CAF ou MSA à jour.

Pour les personnes ne bénéficiant pas de prestations sociales, le QF sera calculé de la manière suivante :

$$\text{Quotient familial mensuel} = \frac{\text{Revenu Fiscal de Référence}}{\{12 \times \text{Nombre de parts fiscales}\}}$$

*Le revenu fiscal pris en compte est celui qui est mentionné sur l'avis d'imposition 2022.

En cas de non-remise du quotient familial ou de l'avis d'imposition, le tarif de la tranche D sera appliqué pour les familles.

Mode de règlement

➤ **En une fois** : paiement en novembre par :

- Chèque
- Espèces
- CB
- Paiement en ligne
- Tickets Loisirs CAF

➤ **En trois fois** : le paiement se fait par prélèvement automatique sur 3 mensualités (novembre, février et mai).
Pour cela autorisation de prélèvement à compléter ainsi que RIB à joindre et retourner par mail ou voie postale avec le dossier d'inscription.

➤ En cas d'inscription en cours d'année, un prorata tarifaire trimestriel sera appliqué.

➤ Tout cas d'abandon ou d'interruption de la scolarité devra être signalé par le biais d'un courrier adressé à la Direction. Seules les démissions liées à des cas de force majeure pourront faire l'objet d'un remboursement partiel des frais de scolarité (sur justificatif).

Entrent dans ce cadre :

- la maladie au-delà d'un mois constaté par certificat médical,
- le déménagement sur l'appui d'un justificatif,
- un départ pour raisons professionnelles / une perte d'emploi.

Toute demande de remboursement devra faire l'objet d'un courrier adressé par mail à Élodie CRICKBOOM régisseur : e.crickboom@grand-senonais.fr, la date de réception faisant foi.

➤ Aucune réinscription ne sera validée en cas de non-paiement de la totalité des sommes dues préalablement.

STAGES

TARIFS STAGES	½ JOURNEE	1 JOUR	2 JOURS	3 JOURS	4 JOURS ET PLUS
Elèves Inscrits au Conservatoire du Grand Sénonais	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Personne non Inscrite au Conservatoire du Grand Sénonais	10 €	15 €	30 €	45 €	60 €

- Modalités de paiement pour les stages : Chèque, espèces.

A Sens, le 11/04/2024

Pour le Président, par délégation,

Le Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais,
en charge des infrastructures et politiques intercommunales culturelles, sportives et de loisirs

Simone MANCEON



Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 16/04/2024



ID : 089-248900334-20240416-DEC2403270058CR-AU